

## ARRETE FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR AUX CONCOURS EXTERNE ET INTERNE D'EDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE SESSION 2026

Le Président du **Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde**,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-605 du 30 mai 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;

Vu le décret n° 2011-789 du 28 juin 2011 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté n° AR-0154-2025 en date du 30 avril 2025 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde portant ouverture des concours externe et interne d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2<sup>ème</sup> classe, session 2026 ;

Considérant que les dossiers d'inscription ont été reçus jusqu'au jeudi 3 juillet 2025 à 23h59 ;

### ARRETE

**ARTICLE 1** - Les listes des candidats admis à concourir aux concours externe et interne d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2<sup>ème</sup> classe, ouverts par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde au titre de l'année 2026 selon décision susvisée sont arrêtées conformément aux listes ci-jointes sous réserve des dispositions de l'article 2 ci-après.

Elles contiennent :

**43 noms pour le concours externe ;**  
**25 noms pour le concours interne.**

ARTICLE 2 - L'admission à concourir des candidats n'ayant pas remis un dossier d'inscription complet est acceptée sous réserve de la production des pièces manquantes à leur dossier et sous réserve de la communication de la décision favorable de la commission d'équivalence de diplômes.

Ce dossier peut être complété jusqu'au début de la première épreuve.

La participation aux concours sera refusée à tout candidat n'ayant pas été en mesure de compléter son dossier d'inscription en temps utile.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.

Le Président du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait à **BORDEAUX**,  
Le

P/ Le Président,

**Christophe DUPRAT**  
4<sup>ème</sup> Vice-Président  
*Maire de Saint-Aubin-de-Médoc*

RECEPTIONNE PAR LE REPRESENTANT DE L'ETAT LE :

PUBLIE LE :

## Liste des candidats admis à concourir

### Concours Externe D'Educateur Des A.P.S. Principal De 2ème Classe Session 2026

N° D'INSCRIPTION	NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
168329	ARPIN	Cedric
167889	BERGNES	Anne
169668	BERGOULI née ERBIN	Caroline
169573	BERTIN	Cora
169808	BINEK	Cyril
169735	BLANZAT-BIDAUD née COURIVAUD	Elodie
169543	BOHLAY	Romain
169100	BOISSELIER	Laurette
169244	BRUNEL	Jeremy
169681	CARADEC	Laurent
169054	CHUPIN	Florent
169868	COIFFE	Noëlla
169572	COLLEN	Edern
169917	COSTEDOAT	Lucie
169738	COURIVAUD	Stéphanie
168724	DABRIN	Marie

## Liste des candidats admis à concourir

### Concours Externe D'Educateur Des A.P.S. Principal De 2ème Classe Session 2026

N° D'INSCRIPTION	NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
167918	DARTEYRE	Maxime
169252	DELOUBES GIRESSE	Pauline
169727	DELPECH	Isabelle
169821	DESMOULINS	Cyril
169458	DEVEZEAUD	Amandine
169740	FOURCADE	Pierre
168159	GAUTHIER	Amandine
169838	JACQUES	Antoine
168363	JANSEN	Doriane
169672	JONQUERES	Elodie
168414	LADHUIE	Mickael
169320	MARLET - ROUX	Mathieu
169111	MARSAN	Marc
169361	MARTINS	Florent
169526	MENDES	Jason
168571	MINJOULET-LAFITTE	Audrey

## Liste des candidats admis à concourir

### Concours Externe D'Educateur Des A.P.S. Principal De 2ème Classe Session 2026

N° D'INSCRIPTION	NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
169934	NOUALHAGUET	Matthias
169771	PIERRÉ	Frédéric
168216	RACHER	Corentin
169090	RIBIERE	Gaelle
169918	RICHARD	Nathan
169840	ROQUEFORT	Lionel
169130	SEDRUE	Marina
169321	TARAGNAT	François
167882	TEUMA	Eric
168493	VALENTIN	Loic
169770	VINCENT	Maëva

Nombre de candidats : 43

## Liste des candidats admis à concourir

### Concours Interne D'Educateur Des A.P.S. Principal De 2ème Classe Session 2026

N° D'INSCRIPTION	NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
169339	BAUDRY	Andréa
168656	BENTEO	Alexandre
169721	BERMENGO	Elsa
169369	BOHLAY	Romain
168471	CALLARI-YANEZ	Florence
169386	DELOMEZ	David
169663	EL KHDAR	Naïme
169063	ESTEVES-MARQUES	Tiago
169610	GARNIER	Agathe
169330	GLINKA	Geoffroy
169141	GOMES DUARTE	Anthony
168205	HERITIE	Charlotte
168468	LAFOUGERE	Sébastien
169201	MAESTRACCI	Nicolas
169216	MASSOUBRE	Pierre
169175	MICHAUD	Thomas

## Liste des candidats admis à concourir

### Concours Interne D'Éducateur Des A.P.S. Principal De 2ème Classe Session 2026

N° D'INSCRIPTION	NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
169401	NOËL	Jérôme
169866	PEREZ FERRON	Gabriel
169902	RENARD	Mathieu
169698	ROMANETTO	Emilie
169671	ROUPIEOZ née ESTEVE	Sandra
168264	ROY	Mathilde
169557	SEGOND	Malorie
168608	VRILLAUD	Amélie
169421	WAREMOBURG	Olivier

**Nombre de candidats : 25**